

FO : Le syndicat qui reste un syndicat

Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 23/9/2013

Le CDAS s'est tenu sous la présidence de la directrice du Pôle Pilotage et Ressources, Madame Andrée AMMIRATI. Les débats ont débuté à 9h30 pour se terminer à 12h15. SFP a pris les fonctions de secrétaire adjoint, Madame GAUDRILLER remplissant cette fonction pour l'Administration.

FO Finances a fait lecture de la déclaration liminaire suivante :

DECLARATION LIMINAIRE

Mme la Présidente,

A titre liminaire, **FO- Finances** vous annonce une évidence : nous n'avons pas le don d'ubiquité... nous ne pouvons être ici en CDAS et dans le même temps, être dans le bâtiment d'à côté en groupe de travail du CHSCT.

La première condition d'un dialogue social est de s'assurer de la disponibilité de ses intervenants.

Parce qu'il s'agit de votre première participation comme présidente du CDAS du Pas-de-Calais, parce qu'aujourd'hui vont être abordés des sujets qui souffriraient d'être repoussés et parce que nous souhaitons que perdure un dialogue de qualité, nous vous adressons un carton jaune, celui-ci ayant dans le Pas-de-Calais la même signification que celui distribué au stade vélodrome de Marseille...

Ceci étant précisé, nous voulons entrer dans le sujet de la réunion en commençant par des remerciements.

Merci à l'ensemble de l'équipe de la délégation pour le travail réalisé. Merci, pour son action en général, mais aussi merci pour les efforts qui ont été entrepris envers les familles et notamment les sorties à Dennlys Parc et au Parc Astérix.

Mais surtout, FO-Finances tient également tout particulièrement à féliciter la délégation pour la solution qu'elle a pu apporter dans l'organisation de l'arbre de Noël. En acceptant de reconsidérer le choix de la salle et en retenant celle de Béthune, **vous permettez d'offrir un spectacle de Noël à tous les**

enfants des agents des finances... et c'est bien là tout l'esprit de l'action sociale.

Malheureusement d'autres sujets aujourd'hui nous inquiètent : le mode d'organisation des transports des colons et le renouvellement des 10 berceaux de crèche à Arras.

Une modification majeure de l'organisation des transports des colons a été mise en place pour les sessions de juillet et août. En effet, l'intégralité des transports vers les centres de vacances s'est faite en car...

Il est regrettable de modifier le mode de transport visant uniquement à en réduire son coût budgétaire au détriment de la sécurité.

Nous demandons que soit rétabli le schéma de transport précédent qui a largement fait ses preuves. Il ne faut pas sacrifier la sécurité des enfants sur l'autel de l'intérêt financier.

Sur le sujet du renouvellement des 10 berceaux de crèche. Nous savons que le contrat arrive à son terme d'ici fin novembre. Nous sommes inquiets car l'action sociale du ministère a décidé de ne pas organiser un appel d'offre mais de se contenter d'une mise en concurrence sur devis.

Ce choix favorisera le moins cher et pas le mieux disant. Le critère sera le prix et non pas le rapport qualité-prix.

Seul est donc retenu l'intérêt économique au détriment de l'intérêt du ministère, au détriment de l'intérêt des parents et plus inquiétant au détriment de l'intérêt des enfants.

Pourquoi au détriment du ministère ?

La crèche « *le temps d'un rêve* » qui gère nos 10 berceaux est une structure agréée pour 68 enfants. Cette situation lui permet de rationaliser les gardes puisqu'un berceau financé pour 5 jours/semaine peut profiter à plusieurs enfants qui ne viendraient pas tous les jours. Ainsi, les 10 berceaux permettent en réalité, d'accueillir 12 enfants. Une micro-structure, agréée pour 10 enfants ne pourra pas en faire autant.

Pourquoi au détriment des parents ?

Parce que si les berceaux d'une micro-crèche sont légèrement moins chers que ceux actuellement pratiqués par une crèche déjà existante, les frais de garde des parents restant à leur charge, au final, se retrouveront multipliés par 2. La faute à un système de financement complexe et de subventions limitées dans le temps qui privilégie à court terme les nouvelles structures.

Pourquoi au détriment des enfants ?

Parce qu'une micro-crèche, c'est une petite structure qui fonctionne avec un personnel réduit. Il s'agit de 4 personnes au plus fort de la journée et d'une seule les 2 premières et 2 dernières heures du jour. Alors qu'avec une crèche comme celle actuellement en contrat, c'est 33 personnes diplômées dont un médecin

et deux puéricultrices capables de pratiquer des soins médicaux.

Enfin, si le changement de prestataire est confirmé, comment se passera une éventuelle transition et:

- Peut-on garantir aux 12 parents actuellement en contrat que leur enfant sera accueilli dans la nouvelle structure alors qu'elle ne peut en accueillir que 10 ?
- Comment sélectionnerez-vous les deux enfants qui se retrouveront sans mode de garde ?
- Y aura-t-il une période d'adaptation précédant le déménagement des enfants, comme tous professionnels de la petite enfance devraient le garantir ?
- Peut-on envisager que les berceaux s'éteignent au fur et à mesure des départs des enfants ?
- Ou est ce que les enfants seront déplacés du jour au lendemain en ignorant tout de leur besoin de sécurité ?

Cette situation soulève de nombreuses interrogations dont les réponses doivent être anticipées. Il s'agit d'enfants, d'enfants de moins de 3 ans qui méritent que leur intérêt prime le seul aspect économique.

FO- Finances veillera à l'aboutissement de ces dossiers dans l'intérêt de tous.

Approbation du procès-verbal du CDAS du 15 mars 2013

Commentaires FO : FO-Finances a voté pour ce procès verbal de CDAS.

VOTES	POUR	CONTRE	ABSTENTION
FO-Finances	X		
SFP	X		
CGT	X		
CFTC	X		
CFDT	X		



Compte rendu du CNAS du 9 juillet 2013

La présidente du CDAS nous informe du contenu de la réunion du CNAS du 9 juillet 2013. L'ordre du jour de cette réunion portait sur la présentation du bilan de l'action sociale 2012, le nouveau prêt équipement du logement (en remplacement du prêt pour faciliter l'installation), de l'extension des prêts gérés par l'ALPAF aux retraités, de l'évolution des plafonds de la politique d'harmonisation tarifaire en matière de restauration pour 2014, du bilan du service social pour 2012 et de la présentation de l'enquête sur le logement en région.

Commentaires FO : Ce CNAS était essentiellement tourné sur un bilan 2012 qui force est de constater, recense toujours les besoins croissants en matière de prestations d'action sociale. **FO-Finances** reste attachée à une action sociale de haut niveau au plus près des agents.

Compte rendu de la réunion interrégionale des présidents du CDAS du 17/09/2013

La présidence a annoncé le maintien des crédits 2014 à hauteur de ceux des années précédentes et la suppression de 25 postes.

Commentaires FO : **FO-Finances** condamne les suppressions de poste annoncées incompatibles avec une action sociale de haut niveau au plus près des agents.

Trois perspectives sont à l'étude : la dématérialisation des tickets restaurant, la mise en place d'un réseau professionnel regroupant les assistantes sociales et la recherche de nouveaux axes d'aides accordés à la petite enfance.

La nouvelle doctrine d'emploi des délégués est actuellement en cours d'élaboration. Trois de leurs missions deviennent prioritaires : la restauration, le logement et la petite enfance. Les tâches budgétaires y sont allégées.

En réalité en guise d'allègement, il faut comprendre que, pour tout ce qui est valeurs (chèques cadeaux), la déléguée de l'action sociale ne peut plus être régisseur, le mandataire sera désigné au sein des ressources humaines. Cette nouvelle contrainte oblige deux personnes à faire deux fois le même travail. Face à ce constat, la présidente s'est engagée à œuvrer auprès du correspondant interrégional chorus afin qu'il mandate la déléguée et non pas un agent des ressources humaines.

Commentaires FO : **FO-Finances** soutien cette action qui sera un premier pas vers le rétablissement des moyens d'action de la déléguée de l'action sociale.

Compte rendu annuel 2012

Madame la déléguée présente le compte rendu annuel d'activité de la délégation départementale de l'action sociale pour l'année 2012.

6726 personnes ont été bénéficiaires des prestations d'action sociale en 2012 dans le Pas de Calais, se décomposant en 2487 actifs, 1672 enfants et 2567 retraités.

Les frais de fonctionnement restent stables Mais, d'ici la fin de cette année, le parc automobile va encore être restreint puisque la délégation ne disposera plus que d'un seul véhicule.

Commentaires FO : **FO-Finances** condamne cette situation. La délégation de l'action sociale doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour répondre rapidement aux situations d'urgence qui se présentent à elle.

En 2012, le nombre de repas servis a fortement augmenté passant de 71700 repas à 78405.

Commentaires FO : **FO-Finances** réaffirme son attachement à la restauration collective, partout où elle est possible mais surtout abordable financièrement pour tous les agents.

Arbre de Noël : d'un budget annuel de 56 394 €, il représente près de 70% du budget annuel de la délégation. Il a toujours plus de succès puisqu'en 2012, c'est 1672 enfants qui en ont profité (1250 en 2011).

Compte rendu annuel des assistantes de service social

Madame NIELLINI a ensuite fait lecture du rapport d'activité des assistantes de service social pour l'année 2012.

Le service social dans le département est composé de deux assistantes, Mesdames VAN DE WALLE et NIELLINI. Elles assurent une centaine de permanences sur différents sites du département.

217 agents ont bénéficié de leurs services en 2012 dont 45 % de cadres C alors qu'ils ne représentent que 22 % des effectifs.

Les domaines de l'action sociale sont variés : Financier (aides pécuniaires, surendettement), Santé (arrêt de travail de longue durée), Vie familiale (divorces, enfants, décès), Logement et Vie professionnelle (droits statutaires et conditions de travail).

Ce dernier domaine a connu une forte augmentation puisqu'il concerne 62 agents pour 38 en 2011.

Commentaires FO : **FO-Finances** remarque que cette augmentation du nombre d'agents en demande dans le domaine de la vie professionnelle est directement liée à la dégradation des conditions de vie au travail que nous continuons de dénoncer.

Au-delà de ces chiffres, les assistantes sociales ont rappelé l'importance de l'action du service social. Chacun peut être confronté à des situations difficiles ou inhabituelles dans son activité professionnelle et/ou dans sa vie personnelle. Rencontrer l'assistante de service social permet une écoute attentive, une aide à la réflexion et à la décision et un soutien dans les démarches.

Préparation du Budget d'Initiative Locale (BIL) 2014

Madame la déléguée a présenté le projet de répartition du BIL pour 2014 et le CDAS a décidé de l'organisation d'un groupe de travail dédié à ce sujet.

Questions diverses

- Faute d'un nombre suffisant de participants, la sortie prévue le samedi 21 septembre 2013 au Palais social de Guise et à l'Atelier du verre à Trélon (Pour les actifs, familles et retraités) a été annulée.
- Arbre de Noël 2013 : pour que le spectacle puisse profiter à un maximum d'enfants, la délégation de l'action sociale organise deux spectacles : Calais et Arras. En raison des travaux entrepris pour la réfection de la salle habituellement réservée à Arras, le spectacle se déroulera cette année à Béthune.

Pour honorer le surcoût imputable à ce changement de salle, la sortie prévue le samedi 26 octobre 2013 à Becasuc et Nausicàa (Pour les familles) est reportée à l'année prochaine.



Commentaires FO : comme annoncé lors de notre déclaration liminaire, **FO-Finances** tient à féliciter la délégation pour la solution qu'elle a pu apporter dans l'organisation de l'arbre de Noël. En acceptant de reconsidérer le choix de la salle et en retenant celle de Béthune, **elle permet d'offrir un spectacle de Noël à tous les enfants des agents des finances... et c'est bien là tout l'esprit de l'action sociale.**

- Pour la sortie du 24 août au parc Astérix deux bus ont été organisés : le premier au départ d'Arras, le second au départ de Calais. S'il a fallu refuser des inscriptions sur Arras, le bus de Calais n'était pas rempli. Pour les prochaines sorties, une nouvelle organisation sera étudiée.

Les représentants F.O DGFIP62 :

Titulaires

Yannig BOURGAIN et Delphine MORTELETTE

Suppléants

Aymeric GALLET et Alexandre SALOME